

Chères lectrices, chers lecteurs,

Alors qu'ont débuté aux Etats-Unis(1) et en Australie(2) courant septembre **deux procès opposant la société Monsanto** à des centaines de personnes ayant développé, selon leurs allégations, un cancer du système lymphatique suite à leur exposition et/ou utilisation de produits à base de glyphosate fabriqués par la dite société, **les Etats membres de l'Union européenne voteront le 13 octobre prochain** pour ou contre la proposition de la Commission européenne **de renouveler pour dix ans l'autorisation de cette substance herbicide.**

Dans ce contexte, nous avons publié une **pétition en faveur d'une interdiction mondiale du glyphosate, signée par les juristes qui défendent la nature et les victimes des pesticides à travers le monde.**

Dans ce bulletin d'information n°12, vous retrouverez une **sélection des décisions de justice publiées dans notre base de données en septembre 2023.** Les thématiques abordées sont vastes : évaluation des risques, protection des espèces menacées, vente illégale de pesticides, épandage aérien, arbitrage des investissements...

Bonne lecture !

*L'équipe de Justice Pesticides*

*Paris, le 04 octobre.*

(1) Barbara Allegranza, et al. v. Monsanto, n°19SL-CC03421

[https://justicepesticides.org/juridic\\_case/barbara-allegrezza-et-al-c-monsanto/](https://justicepesticides.org/juridic_case/barbara-allegrezza-et-al-c-monsanto/)

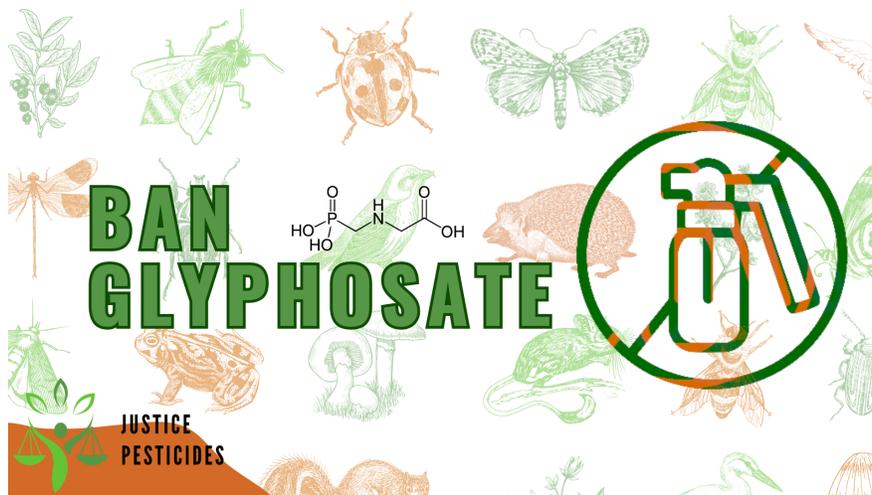
(2) McNickle, et al. v. Monsanto et al., n°VID243/2020 [https://justicepesticides.org/juridic\\_case/mcnickle-v-](https://justicepesticides.org/juridic_case/mcnickle-v-huntsman-chemical-corporation-et-al/)

[huntsman-chemical-corporation-et-al/](https://justicepesticides.org/juridic_case/mcnickle-v-huntsman-chemical-corporation-et-al/)

Justice Pesticides est une ONG qui recense les décisions de justice rendues en matière de pesticides depuis son site internet accessible librement en français et en anglais. Vous pouvez soutenir ce travail par un [don](#).



[Pétition contre le glyphosate](#)



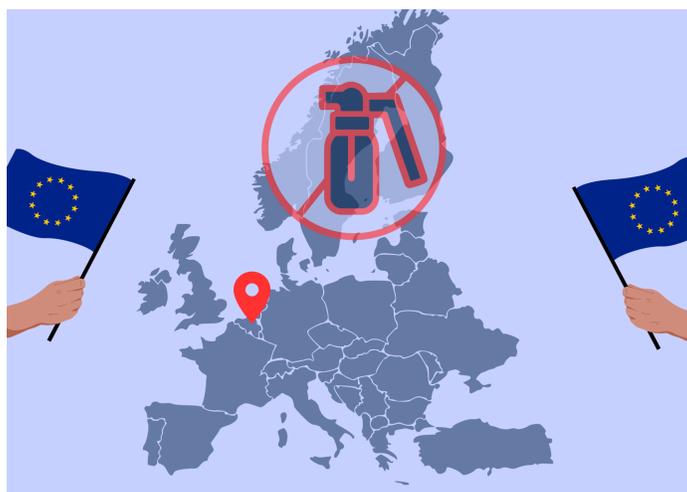
Nous sommes **60 juristes de 12 pays différents**, nous défendons la nature et les victimes de pesticides, et nous demandons l'interdiction mondiale du glyphosate. [Lisez notre texte](#)

### Actualité internationale



**Fin de la 5ème conférence internationale sur la gestion des produits chimiques : quelles avancées?** Du 25 au 29 septembre, s'est tenue l'ICCM5. Les Etats Parties se sont engagés à éliminer progressivement les pesticides hautement toxiques dans l'agriculture d'ici à 2035. [Pour en savoir plus.](#)

### Actualité européenne



**UE : Pour une procédure d'autorisation des pesticides à l'aune des données les plus récentes**

Le 28 septembre, l'avocate générale a rendu ses conclusions sur les trois questions préjudicielles transmises par une cour d'appel néerlandaise à la Cour de justice de l'Union

européenne, à l'occasion d'un contentieux relatif au renouvellement d'autorisations de mise sur le marché de trois produits phytopharmaceutiques à base de fludioxonil, de difénoconazole, de fluxapyroxad, et de sulfoxaflor. [Pour prendre connaissance de l'affaire, cliquez ici.](#)

## Actualité pénale



### France : Affaire chlordécone, le combat doit être collectif !

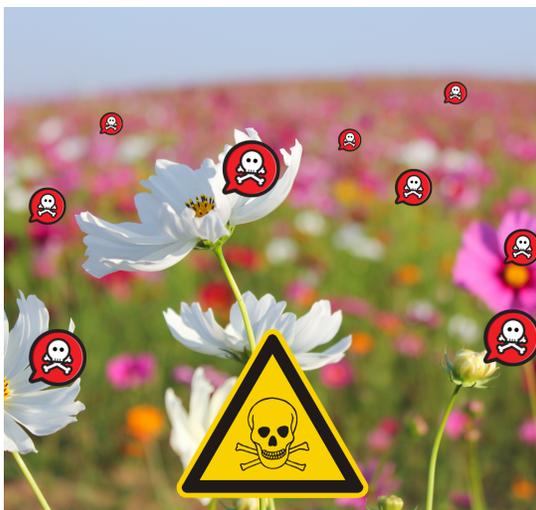
Un appel a été lancé à toute la population martiniquaise pour se constituer partie civile en vue de la procédure d'appel formée contre la décision de non-lieu prononcé par le Tribunal judiciaire de Paris le 22 novembre 2022. [Pour prendre connaissance de la décision, cliquez ici.](#)

### USA : Poursuite contre E-bay(er)?

Le 27 septembre, le Département de Justice des Etats Unis a déposé une plainte à l'encontre de l'entreprise américaine de revente en ligne eBay pour avoir permis la vente et la distribution de plus de 23 000 produits phytosanitaires interdits ou limitativement autorisés aux Etats Unis. [Pour prendre connaissance de l'affaire, cliquez ici.](#)



## Actualité en droit civil



### Pays-Bas : Un cultivateur de lys réautorisé en appel à utiliser des pesticides à proximité de riverains

Le 10 juillet, la Cour d'appel d'Arnhem-Leeuwarden a accueilli la demande en suspension des mesures provisoires qui interdisaient à une société cultivant des fleurs de lys de pulvériser des pesticides sur des parcelles en raison du risque d'effets nocifs graves pour la santé des riverains. [Pour en savoir plus.](#)

## Etats-Unis: Défaite d'un particulier face à Monsanto pour manque de preuves

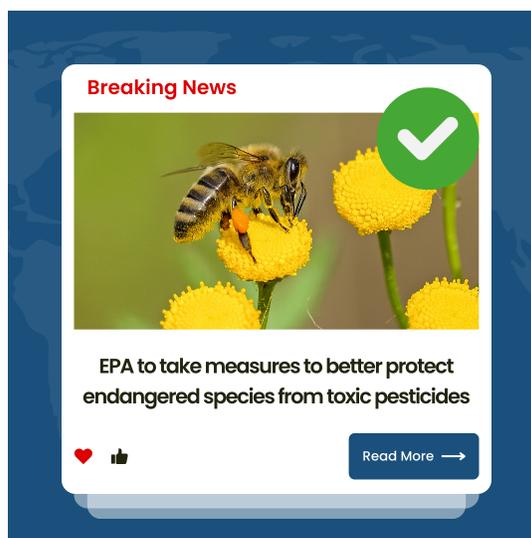
Le 28 septembre, le 21ème circuit judiciaire du Missouri a accepté la demande de verdict imposé formulée par Monsanto dans un litige qui l'opposait à Mark Mc Costlin, un particulier ayant développé un lymphome non hodgkinien, après avoir utilisé du Roundup dans son jardin. [Pour prendre connaissance de l'affaire, cliquez ici.](#)



## Actualité en droit administratif

### Etats-Unis : L'EPA fort heureusement contrainte de respecter la loi sur les espèces en danger

Le 13 septembre, une Cour de district a approuvé un accord passé entre des ONG et l'Agence de protection de l'environnement, afin de mettre en œuvre une série de réformes visant à protéger les espèces menacées d'extinction des pesticides, conformément aux obligations légales de l'agence. [Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

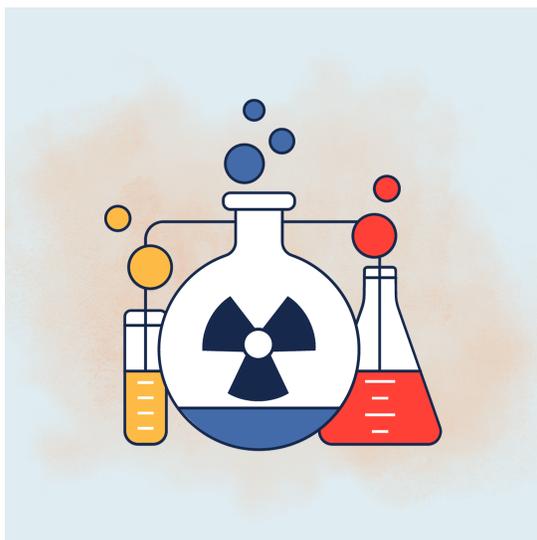


### Argentine : La Cour suprême de Buenos Aires valide l'ordonnance municipale interdisant l'épandage aérien de pesticides

Le 18 septembre, la Cour Suprême de Buenos Aires a confirmé la validité de l'ordonnance municipale n°5792/11 de 2011 interdisant l'épandage aérien de pesticides à une distance de sécurité d'un kilomètre des zones écologiquement sensibles et protégées. [Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

## France: Le produit Kyléo à base de glyphosate en procès

Le 21 septembre, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté la demande de l'association Générations futures tendant à l'annulation de la décision de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du Kyléo, un herbicide à base de glyphosate. L'ONG n'a pas suffisamment établi que l'AAM avait été prise sur la base de données scientifiques obsolètes. [Pour en savoir plus.](#)



## Etats-Unis : Grave refus de l'EPA d'évaluer les risques des formulations complètes

Le 28 septembre, l'Agence de protection de l'environnement a rejeté la demande de plusieurs ONG relative à l'absence de prise en compte lors de l'évaluation des risques des co-formulants, qui représentent la majorité des composants des produits phytosanitaires. [Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

## Actualité en droit constitutionnel



## Argentine: Des producteurs agissent contre la loi de la Province de Misiones interdisant le glyphosate

Le 15 septembre, une organisation intersyndicale défendant les droits des producteurs agricoles, a demandé à la Cour Suprême d'annuler pour cause d'inconstitutionnalité la loi n°VIII-103 interdisant l'usage de pesticides contenant du glyphosate d'ici à 2025, adoptée en juin dernier par la province de Misiones. [Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

## Mexique: Amparo déposé contre le Gouverneur de l'Etat fédéral du Campeche

Le 15 septembre, Ricardo Medina Farfan, député du Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI) Mexicain, a déposé un recours d'amparo mettant en cause la négligence du Gouverneur de l'Etat du Campeche et le Ministère de l'environnement mexicain, dans la mise en œuvre du devoir de protection de l'environnement et de la santé humaine, en matière de réglementation des pesticides.

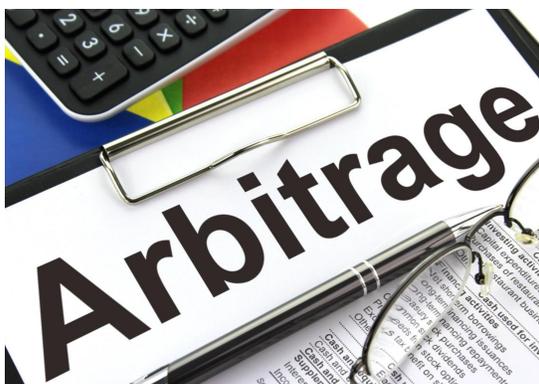
[Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)



## Colombie : Interdiction immédiate et définitive du chlorpyrifos

Par une ordonnance du 24 mars 2023, publiée à la Gazette Officielle de la Colombie le 6 juin, la Cour constitutionnelle de Colombie a rejeté la requête de de l'Institut Colombien d'Agriculture, visant à obtenir des extensions de délais sur la prise d'effet de la décision rendue le 5 octobre 2022, par laquelle la Cour avait ordonné l'interdiction immédiate du chlorpyrifos. [Pour en savoir plus.](#)

### Histoire : Droit des investissements & pesticides



## Canada : Chemtura Corporation c. Gouvernement du Canada (2010)

En 2010, un tribunal arbitral a débouté la société américaine Chemtura Corporation de toutes ses demandes tendant à être indemnisée à hauteur de 78 millions de dollars suite à l'interdiction par le Canada des pesticides à base de lindane. [Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

**Soutenez-nous !**

**Vous pouvez soutenir notre travail :**

- En nous envoyant des informations concernant les décisions de justice liées aux pesticides à l'adresse mail suivante : [contact@justicepesticides.org](mailto:contact@justicepesticides.org) ;
- En relayant notre bulletin d'information ;
- **En faisant un [don](#).**

Merci beaucoup !

**Retrouvez nous sur les réseaux sociaux**



## **Justice Pesticides**

42 rue de Lisbonne, 75008, Paris

**Je fais un don**

**Je m'abonne au bulletin d'information**

This email was sent to {{contact.EMAIL}}  
You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Se désinscrire](#)

